

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

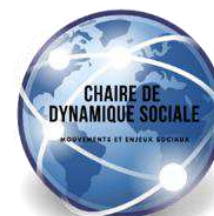
MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°148
Mars - Avril 2026



SOMMAIRE

- Sylvain Shomba Kinyamba, Régine Nambuwa Bila Lenge, *Les rapports de genre et les dynamiques économiques au sein du ménage : le pillage de l'époux au travers de son statut de pourvoyeur à Kinshasa*.....1
- Dieudonné Mabele Akambu, *Actualité et légitimité de la pensée politique de Hannah Arendt en Afrique. Le besoin de comprendre*.....11
- Herman Umba Jimmy, *Vers une convention sur le travail décent dans l'économie des plateformes. Pour quelles perspectives des réformes en droit positif Congolais ?*17
- Edgar Emungu Okende, Kléber Mwalaba, *Concentration du secteur bancaire, intermédiation financière et stabilité du système : une analyse économétrique et structurelle du cas de la RD Congo 2021 à 2023*.....27
- Guelor Manzita Don de Dieu, *Pouvoir constitutionnel de détention reconnu aux officiers de police judiciaire en RD Congo : lorsque la garde à vue se transforme en garde en vue, garde à vie, impliquant la nécessité d'une garde en vie*.....38
- Joël Mue Ntsina, Léon Mbadu Khonde, Clarisse Botungu Moloto, *Efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé aux personnes vivant avec handicap. Enquête menée au centre de formation professionnelle Koli Elombe*.....48
- Anastasie Rugemaninzi Kadjuru, *Diagnostic stratégique et redressement structurel des entreprises du portefeuille en RD Congo. Regards sur les stratégies et les réformes*.....55
- Christian Atukumbusa Tulengi, Guylord Kakenza Kitumba, Rida Kutunga Nijikap, *Antécédents familiaux et compétences entrepreneuriales : une analyse du domaine « ressources » du modèle EntreComp en contexte universitaire congolais*.....64
- Ezekiel Kipey Ezekiel Glodie Mamboti Mukwasandi, Papy-Ferdinand Kimuanga Eyambo, *Défis et contraintes à l'entrepreneuriat agricole en République Démocratique du Congo : une analyse à travers le Business Model GRP*.....71
- Ikade Ilunga Bukasa, *La réglementation de la concurrence en RD Congo. Entre modernité normative et déficit d'effectivité. Analyse critique de la loi-organique n°18-020 du 9 juillet 2018*.....79
- Charles Masuwa Masuwa, Stéphane Kikanda Kamango, Clément-Duxin Mvumbi Ntedika, *Dilemme structurel de l'économie congolaise et ses minerais*.....87
- Paul Oleko w'Oleko, *Problématique du contrôle mixte de la cour des comptes et de l'inspection générale des finances*.....93
- Georgin Mutemuni Chancard, *Suspension du contrat de travail en cas d'appel ou rappel sous le drapeau en droit congolais*.....101
- Aaron Djengo Imponga, *Le régime juridique de l'interprétation de la constitution en droit positif congolais : analyse et perspectives de rationalisation*.....111
- Jean-Pierre Ntal Onim, Emmanuel Mukundi Nyembo Kahumba, *Libéralisation financière et enjeux de développement des pays les moins avancés : une application à l'économie congolaise*.....120
- Man David Kiala T'Sinda, Jean-Pierre Khonde Mabiala, *Dette extérieure et dynamique de croissance économique en République Démocratique du Congo : analyse empirique par effets seuils*.....135
- Jacky Cidibi Cimanga, *L'établissement de la filiation paternelle à l'aune des techniques de Procréation Médicalement Assistée : cas de l'insémination artificielle avec tiers-donneur*.....142

– Démiguel Maketama Malonda, <i>Enquête préalable à la concession sur les terres rurales : regard critique sur la réforme foncière de 2025</i>	151
– Joseph Weloli Bolosambe, <i>Le seuil de représentativité judiciairement octroyé et la problématique de l'attribution des sièges. L'expertise électorale à l'épreuve de la décision sous l'arrêt RCE 00437/DN-CR</i>	161
– Lionel Basila Bofaya, <i>Dilemme d'une sécurité durable dans la partie est de la RD Congo : essai d'une théorie des stratégies multidimensionnelles</i>	168
– Fiston Ituba, <i>L'urgence budgétaire à l'épreuve du droit comparé africain : le cas de la République Démocratique du Congo</i>	175
– Julien Nshimba Mpiana, <i>Politiques éducatives et marginalisation structurelle des peuples autochtones pygmées en RD Congo : entre inclusion proclamée et exclusion vécue</i>	180
– Denise Siwako Situka, Josué Ozowa Latem, <i>Impact des relations dysfonctionnelles du couple sur la santé mentale de la femme enceinte</i>	188
– Landry Amani Miruho, <i>L'anachronisme de la responsabilité civile pour fait d'autrui en droit congolais : vers une adaptation aux mutations socio-culturelles contemporaines</i>	193
– Serge Kisweso N'sende N'sende, <i>Corruption électorale à Kinshasa : analyse de la légitimation collective lors de la campagne électorale de 2023</i>	200
– Christian Bule Widi, Christ-Vie Ngoy Bolinda, <i>Le tourisme culturel et la préservation des écosystèmes : vers un équilibre durable ?</i>	210
– Seraphin Lualaba Kitenge, <i>Déterminants du taux de change dans une économie dollarisée : vérification empirique par le modèle ARDL de la RD Congo</i>	217
– Serge Mbemba N'tumbu, Adélard Bulemba Kafula, <i>Question de perception des charges ménagères par les hommes de Kasongo-Lunda : esquisse sur le genre</i>	223
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>L'état civil, fondement juridique de la citoyenneté en RD Congo</i>	230
– Peter Tshimanga Tshimanga, <i>La résolution du contrat de vente en droit OHADA : entre recul et avancée significative</i>	238
– Georgin Mutemuni Chancard, <i>Paradigme de l'ancrage juridique et institutionnel de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques (ARECOMS) en RD Congo</i>	244
– Matthieu Lukusa Lufukona, <i>La modernisation juridique et numérique de l'état civil en République Démocratique du Congo : enjeux, défis et perspectives de réforme</i>	250
– Kléber Mwalaba, Christian Mulenda Nge, <i>La cohérence des fonds de garantie en RD Congo : entre flou conceptuel et efficacité fonctionnelle. Une analyse économétrique pour les gestionnaires financiers</i>	257
– Nelson Lothape Madimbo, <i>Pertinence, efficacité et mise en œuvre effective de la loi n°15/025 relative aux baux à loyer non professionnels : analyse empirique dans la commune de Kintambo</i>	268
– Benoît Lukusa Kanku, Jacques Ntsha Nganziala, <i>Opérationnalité du management de temps pour la performance des structures sanitaires du niveau périphérique en RD Congo. Cas de l'hôpital central militaire et de la police nationale congolaise ville de Kinshasa</i>	281
– Dieu merci Mindani Kubaye, Matthieu Tshabola Mbuyi, <i>La non-installation des tribunaux administratifs en RD Congo : analyse du vide juridique transitoire et enjeux pour l'effectivité de l'État de droit</i>	288
– Joséphat Tshianda Kapinga, Jeanne Nyakato Beangere, Bernadette Muisaka Kamono, <i>Comportements relationnels des élèves de Kinshasa en situation d'échec scolaire : observations des enseignants en milieu scolaire</i>	296
– Fidèle Mayenge Yuma, <i>Réflexion sur la légitimité des élus pendant la période de glissement en RD Congo</i>	301
– Daniel Furaha Uma, <i>Exploitation forestière, diversification économique et réduction de la vulnérabilité des ménages : une approche logistique</i>	309

- Glody Lekiar Bentshura, *L'interprétation créatrice du juge administratif congolais*.....318
- Gérard Mulimbi Kasongo, *Déterminants clés de succès associés aux différentes phases du cycle de vie d'une PME dans le contexte de pays en développement. Cas de la RD Congo : une analyse exploratoire*326
- Moïse Mussa Kabwankubi, *Impact de l'évasion fiscale sur la mobilisation des recettes publiques en RD Congo. Une analyse empirique par le modèle de Régression multiple et implication de politique économique*.....344
- Olivier Tombe Tombe, Hervé Matunguna Kwilu, Norbert Musanga Amisi, *Choix et participation des jeunes kinois au secteur non formel de l'éducation : analyse empirique dans la commune de Lemba (Kinshasa, RDC)*355
- Serge Lokokie Ikongansamo, Joseph Mwina Kiangebeni, *Pratiques managériales et croissance des moyennes entreprises implantées dans le district de Lukunga*.....365

EFFICACITÉ INTERNE QUALITATIVE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL DISPENSÉ AUX PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Enquête menée au centre de formation professionnelle Koli Elombe

par

Joël MUE NTSINA

Doctorant

Léon MBADU KHONDE¹, Clarisse BOTUNGU MOLOTO²

(Tous) Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Département des Sciences de l'Education,

Université de Kinshasa

Résumé

Cet article a évalué l'efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé aux personnes vivant avec handicap au centre de formation professionnelle Koli Elombe. L'analyse des données, ainsi récoltées, nous a montré que, dans ce centre, tous les apprenants, quels que soient les types de handicap et les filières de formation organisées, sont passés du niveau faible au niveau moyen ou fort de compétences attendues. Ce constat nous a incité à conclure que l'enseignement spécial organisé au centre Koli Elombe est efficace sur le plan interne, et ce, quel que soit le type de handicap et les filières de formation organisées.

Mots - clés : *efficacité interne qualitative, enseignement spécial, formation professionnelle et handicap.*

Abstract

This article evaluated the internal qualitative effectiveness of special education provided to people living with disabilities at the Koli Elombe Vocational Training Center. The analysis of the data collected showed us that, in this center, all learners, regardless of the type of disability and the training programs offered, progressed from a low level to an intermediate or high level of expected skills. This observation led us to conclude that the special education implemented at the Koli Elombe Center is internally effective, regardless of the type of disability and the training programs offered.

INTRODUCTION

L'inclusion éducative et professionnelle des personnes vivant avec handicap constitue aujourd'hui un enjeu majeur des politiques publiques, particulièrement dans les pays en développement où les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi demeurent structurelles. En République démocratique du Congo, l'article 49 de la Constitution reconnaît explicitement le droit des personnes du troisième âge et de celles vivant avec handicap à des mesures spécifiques de protection adaptées à leurs besoins physiques, intellectuels et moraux. Dans cette perspective, la création et le fonctionnement des centres de formation professionnelle spécialisés apparaissent comme des instruments stratégiques d'autonomisation, de valorisation sociale et d'insertion économique.

Toutefois, la simple existence de ces centres ne garantit pas leur efficacité. Au-delà des intentions normatives, se pose la question de l'impact réel des formations dispensées sur le développement des compétences des apprenants. L'évaluation de l'efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial devient ainsi une exigence scientifique et sociale. Elle permet d'apprécier, d'une part, la cohérence entre les objectifs pédagogiques poursuivis et les acquis effectivement observés et, d'autre part, la capacité du dispositif à produire des progrès significatifs, indépendamment du type de handicap ou de la filière de formation.

Dans ce contexte, la présente étude se propose d'évaluer l'efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé au Centre de formation professionnelle Koli Elombe, à Kinshasa. Elle cherche à répondre à la question suivante : dans quelle mesure les formations organisées dans ce centre permettent-elles une amélioration mesurable des compétences des apprenants vivant avec handicap, et cette efficacité varie-t-elle selon le type de handicap ou la filière suivie ? À partir d'un dispositif prétest-posttest, l'étude analyse l'évolution des niveaux de maîtrise des compétences afin de déterminer si les objectifs pédagogiques fixés sont effectivement atteints.

En apportant des données empiriques sur un terrain encore peu documenté dans la recherche congolaise en sciences de l'éducation, cet article entend contribuer au débat sur la qualité de l'enseignement spécialisé et sur le rôle de la formation professionnelle comme levier d'inclusion sociale durable.

I. CADRE THEORIQUE

¹ Professeur Ordinaire

² Professeur Associé

1.1. Efficacité interne qualitative

Selon De Ketele (1989), l'efficacité de l'école est de l'ordre de la visée et serait le rapport entre les sorties (effets observés) et les entrées que sont les effectifs, les objectifs déclarés, etc. L'efficacité interne s'intéresse à des critères spécifiquement pédagogiques ou scolaires. Il ajoute que l'efficacité interne s'attèle aux résultats obtenus sur le plan interne dans un système éducatif ou par un programme de formation en cours. Dans ce sens, elle fait recours au fonctionnement du système éducatif et se réfère aux acquis des élèves exprimés en termes de résultats scolaires (connaissances acquises) ou de mesures des flux des élèves (taux de promotion, de redoublement et d'abandon).

1.2. Enseignement spécial

Dans un système éducatif, l'enseignement spécial ou spécialisé est celui qui s'adresse aux élèves dont la nature ou la gravité d'un handicap rend indispensable, au moins pour un temps, la mise en œuvre de pratiques pédagogiques spécifiques. Il est dispensé dans des structures d'accueil particulières qui peuvent être annexées aux écoles et établissements, ou regroupées en écoles spéciales.

Selon Sillamy (2003), l'enseignement spécial est un ensemble des moyens pédagogiques et des mesures éducatives mis en œuvre pour permettre aux enfants et aux adolescents inadaptés de développer toutes leurs possibilités, en vue d'une insertion sociale et professionnelle la meilleure possible.

C'est un enseignement qui est dispensé uniquement aux enfants présentant des besoins éducatifs spécifiques. Le but visé de cet enseignement est que les enfants et adolescents souffrant de déficiences physiques ou mentales reçoivent un enseignement avec des méthodes particulières. L'enseignement spécial est donc envisagé comme un ensemble de pratiques pour répondre à des besoins particuliers. Ainsi, une classe à petits groupes d'effectifs permet une individualisation pédagogique plus soutenue. Par ailleurs, une institution spécialisée peut offrir un encadrement socio-éducatif plus global aux différentes personnes vivant avec handicap.

Selon la Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national de la République démocratique du Congo, aux articles 107 et 108, il est stipulé que l'enseignement spécial est organisé en faveur des groupes vulnérables et des catégories socioprofessionnelles spécifiques, en fonction de leurs besoins particuliers.

L'enseignement spécial est un enseignement correcteur conçu pour aider les enfants et les jeunes adultes qui se distinguent par une intelligence réduite, une détérioration visuelle ou auditive ou encore des difficultés d'apprentissage particulières ou d'ordre affectif. À l'autre extrémité du spectre, on trouve les enfants surdoués dont l'intelligence ou la créativité est exceptionnelle.

1.3. Formation professionnelle

La formation professionnelle peut se définir comme étant l'ensemble des actions capables de mettre les individus et les groupes en état d'assurer avec compétence leurs tâches actuelles ou celles qui leur seront confiées dans l'avenir pour la bonne marche de l'organisation (Malala, 2015).

Kitumba (2002) la considère comme un ensemble d'actions, d'informations et de connaissances générales, professionnelles, techniques et spécifiques utiles à un nouvel emploi (adaptation) ou dans l'exercice de l'activité tenue. Cela concerne notamment l'entretien, le perfectionnement et la mise à jour des connaissances en fonction de l'évolution de l'entreprise et des techniques.

Dans l'explication de la formation professionnelle, il est toujours souhaité d'établir une différence entre celle-ci et d'autres concepts connexes (la formation continue et le plan de formation). La formation professionnelle continue a pour but d'assurer aux salariés, aux employés ou aux demandeurs d'emploi, une formation destinée à conforter, à améliorer ou à acquérir des connaissances et compétences professionnelles. Il s'agit en fait d'une formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle (Malala, 2015).

1.4. Handicap

Le Grand Dictionnaire de la Psychologie de Bloch et al. (2005) donne une définition plus ou moins plausible en rapportant que le handicap est une situation d'un individu qui se trouve désavantagé, d'une manière ou d'une autre, par rapport à d'autres personnes. Le substantif « handicapé » est, selon la même source, une personne atteinte d'un désavantage, infériorité résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui interdit ou limite l'accomplissement d'un rôle social. Ce dernier est considéré en rapport avec l'âge, le sexe, les facteurs sociaux et culturels.

Pour sa part, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme désigne par le terme « handicapé » toute personne dans l'incapacité d'assurer tout ou partie des nécessités d'une vie individuelle ou sociale normale, par une déficience, congénitale ou non, de ses capacités physiques ou mentales (HCDH, 2002).

Nous soutenons, quant à nous, que le handicap est une barrière qui empêche ou réduit les capacités psychologiques, intellectuelles, sociales ou physiques d'un individu à accomplir une tâche avec succès et dans un temps record.

Il existe plusieurs taxinomies des handicaps. Pour des raisons de fiabilité et de renommée, nous optons pour celle de l'Organisation Mondiale de la Santé (2011) qui établit, selon la cause ou la déficience concernée, cinq catégories des types des handicaps, à savoir le handicap moteur, le handicap psychique, le handicap mental, les maladies invalidantes et le handicap sensoriel.

– *Le handicap moteur*

C'est celui qui est caractérisé par une capacité bornée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres. L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine. À titre d'exemple, nous pouvons citer : les paralysies, les amputations, le spina-bifida, la myopathie...

– *Le handicap psychique*

Ce type se définit par l'atteinte d'une pathologie mentale entraînant des troubles mentaux, affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles. Ci-après quelques exemples illustratifs : la schizophrénie, les maladies bipolaires, les hypochondriaques...

– *Le handicap mental*

Il s'agit d'une déficience des fonctions mentales et intellectuelles, qui entraîne des difficultés de réflexion, de compréhension et de conceptualisation, conduisant automatiquement à des problèmes d'expression et de communication chez la personne atteinte. Le cas de l'autisme et de la trisomie 21 illustre bien ce type d'handicap.

– *Les maladies invalidantes*

Ce sont des maladies qui, par leurs effets sur l'organisme, peuvent entraîner un handicap et évoluer au fil du temps. On peut notamment mentionner les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses...

Les maladies telles que les épilepsies, la sclérose en plaques, le cancer, le Covid-19... appartiennent à ce type de handicap.

– *Le handicap sensoriel*

Il fait référence aux difficultés liées aux organes sensoriels. On distingue deux types de handicap sensoriel :

- le handicap visuel qui sous-entend une déficience de la fonction visuelle. À titre d'exemple, on peut citer la cécité et malvoyance, l'amblyopie, l'achromatopsie...
- Le handicap auditif, quant à lui, désigne une perte partielle (malentendant) ou totale de l'audition. Ce handicap peut parfois entraîner des troubles de la parole ; il peut aussi être présent dès la naissance ou acquis durant la vie de la personne...

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La présente étude adopte une démarche évaluative de type quasi-expérimental à groupe unique, fondée sur un dispositif prétest-posttest, afin d'apprécier l'efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé au Centre de formation professionnelle Koli Elombe. L'échantillon exhaustif comprend 44 apprenants vivant avec handicap (moteur, auditif sourd, auditif malentendant et mental), répartis dans huit filières de formation professionnelle. Le niveau de maîtrise des compétences a été évalué au début (T0) et à la fin (T1) de la formation à l'aide d'une grille structurée sur une échelle ordinale à trois niveaux (1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort), permettant de mesurer l'évolution des acquis.

L'analyse des données repose sur une comparaison des niveaux de compétence avant et après la formation, à travers un indice de progression ($\Delta = T1 - T0$), complétée par une analyse descriptive des résultats selon les types de handicap et les filières organisées. L'enseignement est considéré comme efficace sur le plan interne lorsque la majorité des apprenants présente une progression positive et atteint au minimum un niveau moyen de maîtrise des compétences attendues. Les résultats sont interprétés en tenant compte des limites inhérentes à l'absence de groupe témoin et à la taille réduite de l'échantillon.

Ainsi, les apprenants du centre Koli Elombe se présentent, selon les types de handicap et de filières de formation, de la manière ci-dessous :

Tableau I. Répartition des sujets selon les types de handicap et des filières de formation

Filières de formation	Types de handicap				
	Moteur	Auditif (sourds)	Auditif (malentendant)	Mental	Total
Coupe et couture	3	5	3	3	14
Arts plastiques	3	3	3	-	09
Peinture	3	-	-	-	03
Cordonnerie	2	3	3	-	08
Esthétique et coiffure	-	-	-	3	03
Sculpture	-	-	-	2	03
Reliure	-	-	-	3	03
Langue des signes	-	-	-	2	02
Total	11	11	09	13	44

De la lecture du tableau 1, il ressort que le centre Koli Elombe organise des formations professionnelles à l'intention de 44 apprenants ayant quatre types de handicap : moteur (avec 11), auditif « sourd » (11), auditif « malentendant » (9 apprenants) et mental (13 apprenants). Quant aux types de formation organisés, ce centre comprend les 8 filières suivantes : Le centre propose les formations suivantes : Coupe et couture avec 14 apprenants, arts plastiques avec 9 apprenants, cordonnerie avec 8 apprenants, peinture, esthétique et coiffure, sculpture et reliure, chacune avec 3 apprenants, et enfin, la langue des signes avec seulement 2 apprenants.

À chaque type de handicap et chaque filière organisée, nous avons comparé le degré de maîtrise de compétence du début à celui de la fin de la formation afin d'évaluer l'efficacité interne qualitative de cette formation.

III. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Tableau 2 : Présentation des résultats selon les filières de formation organisées et les types de handicap

Types de handicap	Filières	Compétences	Niveau de maîtrise de compétence avant			Niveau de maîtrise de compétence après		
			1	2	3	1	2	3
Moteur	Coupe et couture	Capacité à manipuler les tissus et les machines pour créer ou réparer des vêtements	1					3
	Arts plastiques	Faire preuve de créativité, d'habileté manuelle, de rigueur, de communication, d'esprit critique, de curiosité et de patience	1				2	
	Cordonnerie	Savoir-faire allant de la réparation des chaussures et des articles à la fabrication sur mesure		2				3
	Peinture	Capacité technique allant de la préparation des supports à l'application des finitions, en passant par la maîtrise des outils et des couleurs	1				2	

Auditif (sourd)	Coupe et couture	Capacité à manipuler les tissus et les machines pour créer ou réparer des vêtements	1	3
	Arts plastiques	Faire preuve de créativité, d'habileté manuelle, de rigueur, de communication, d'esprit critique, de curiosité et de patience	1	3
	Cordonnerie	Savoir-faire allant de la réparation des chaussures et des articles à la fabrication sur mesure	1	3
Auditif (malentendant)	Coupe et couture	Capacité à manipuler les tissus et les machines pour créer ou réparer des vêtements	1	3
	Arts plastiques	Faire preuve de créativité, d'habileté manuelle, de rigueur, de communication, d'esprit critique, de curiosité et de patience	1	3
	Cordonnerie	Savoir-faire allant de la réparation des chaussures et des articles à la fabrication sur mesure	1	3
Mental	Esthétique et coiffure	Maîtrise des techniques de coupe, de coloration, de coiffage, soins esthétiques du visage, du corps et des ongles	1	2
	Sculpture	Faire preuve de dextérité, de créativité, de curiosité	1	2
	Reliure	Capacités techniques et artistiques liées à la préparation, la réalisation et la restauration de reliures pour livres et documents	1	2
	Langue des signes	Capacité à comprendre et à produire la langue des signes ainsi qu'à interagir avec les personnes sourdes ou malentendantes	1	2

La lecture des données de ce tableau 2 nous révèle que :

- Pour les apprenants ayant un handicap moteur, quatre filières sont organisées : (1) la coupe et couture, (2) les arts plastiques, (3) la cordonnerie et (4) la peinture. Pour les arts plastiques et la peinture, les apprenants sont passés d'un niveau faible des compétences avant la formation à un niveau moyen après. Pour la cordonnerie, les apprenants sont passés d'un niveau moyen à un niveau fort de mobilisation des compétences après la formation. Pour la coupe et couture, ils sont passés d'un niveau faible à un niveau fort de mobilisation des compétences.
- Pour les apprenants ayant un handicap auditif (sourd-muet), trois filières d'études sont organisées : (1) la coupe et couture, (2) les arts plastiques et (3) la cordonnerie. Pour ces filières, les apprenants sont passés d'un niveau faible de compétences à un niveau fort de mobilisation des compétences après la formation.

- En ce qui concerne les apprenants ayant un handicap auditif (malentendant), trois filières d'études sont organisées : (1) la coupe et couture, (2) les arts plastiques et (3) la cordonnerie. Pour les deux premières filières, les apprenants sont passés d'un niveau faible de mobilisation des compétences à un niveau fort. Pour la dernière filière, ils sont passés d'un niveau faible à un niveau moyen.
- Enfin, pour le handicap mental, quatre filières d'études sont proposées : (1) l'esthétique et coiffure, (2) la sculpture, (3) la reliure et (4) la langue des signes. Pour toutes ces filières, les apprenants sont passés d'un niveau faible de maîtrise de compétences à un niveau moyen de mobilisation des savoirs après la formation.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS ET VERIFICATION DE L'HYPOTHESE

A titre de rappel, l'objectif de cette étude était d'évaluer l'efficacité interne qualitative de l'enseignement spécial dispensé au Centre de formation professionnelle Koli Elombe à travers un dispositif prétest-posttest. L'analyse des niveaux de maîtrise des compétences (échelle 1-2-3) met en évidence une progression positive ($\Delta > 0$) chez la majorité des apprenants, quel que soit le type de handicap ou la filière considérée.

Cette évolution significative entre T0 (début de formation) et T1 (fin de formation) suggère que les dispositifs pédagogiques mis en place au sein du centre permettent une amélioration réelle des compétences professionnelles ciblées. En termes d'efficacité interne qualitative, au sens de De Ketele (1989), l'établissement semble atteindre ses objectifs pédagogiques puisque les « sorties » (acquis observés) progressent relativement aux « entrées » (niveau initial).

Le fait que les niveaux post-formation atteignent majoritairement le niveau moyen (2) voire fort (3) indique que la formation ne produit pas seulement un effet symbolique, mais favorise une mobilisation effective des compétences pratiques dans les métiers concernés.

L'analyse comparative par type de handicap révèle des dynamiques différenciées mais globalement convergentes vers une amélioration.

Les apprenants présentant un handicap moteur ou auditif montrent, dans plusieurs filières, une progression du niveau faible (1) vers un niveau fort (3), traduisant une capacité d'appropriation technique importante lorsque les conditions pédagogiques sont adaptées.

Pour les apprenants présentant un handicap mental, la progression observée est plus modérée (souvent de 1 vers 2), mais néanmoins significative. Cette évolution confirme que, même dans les cas où les déficiences cognitives influencent le rythme d'apprentissage, une pédagogie spécialisée peut produire des effets tangibles.

Ces résultats corroborent les travaux de Sillamy (2003) et de la Loi-Cadre n°14/004 (RDC), selon lesquels l'enseignement spécial doit adapter ses méthodes aux besoins spécifiques afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Ils confirment également que l'efficacité interne ne doit pas être interprétée de manière uniforme, mais contextualisée selon les capacités initiales et les contraintes propres à chaque catégorie de handicap.

L'analyse par filière montre que les formations à forte composante pratique (coupe et couture, cordonnerie, arts plastiques) génèrent des gains de compétences particulièrement visibles. Cela peut s'expliquer par :

- la nature concrète des tâches ;
- la possibilité d'apprentissage par imitation et répétition ;
- l'évaluation directe par production observable.

En revanche, certaines filières présentant des exigences plus fines ou techniques (ex. sculpture, langue des signes pour certains profils) montrent des progressions vers un niveau moyen plutôt que fort, ce qui suggère que la durée de formation, la complexité des tâches ou les ressources pédagogiques disponibles peuvent influencer l'ampleur des gains.

Ces résultats rejoignent la littérature sur la formation professionnelle (Kitumba, 2002 ; Malala, 2015), qui souligne que l'acquisition de compétences techniques dépend fortement de l'environnement d'apprentissage, du matériel disponible et du degré d'individualisation pédagogique.

L'hypothèse de départ postulait une faible efficacité interne qualitative. Les résultats obtenus conduisent à son infirmation. Toutefois, cette infirmation ne signifie pas une efficacité absolue, mais plutôt une efficacité relative au cadre institutionnel étudié.

En effet, l'absence de groupe témoin limite l'attribution causale exclusive des progrès à la formation elle-même. Il demeure possible que certains facteurs externes (motivation personnelle, soutien familial, expérience antérieure) aient contribué aux progrès observés.

Ainsi, les résultats doivent être interprétés comme une indication robuste d'efficacité interne, mais dans un cadre méthodologique quasi-expérimental qui appelle à des études comparatives ultérieures.

Sur le plan théorique, cette étude contribue à la littérature sur l'efficacité interne des systèmes éducatifs spécialisés en contexte africain, domaine encore peu documenté empiriquement. Sur le plan pratique, les résultats suggèrent que les centres spécialisés peuvent produire des gains mesurables de compétences ; l'adaptation pédagogique constitue un facteur clé ; la formation professionnelle inclusive peut renforcer l'autonomie et l'employabilité des personnes vivant avec handicap.

Ces conclusions soutiennent l'idée que l'enseignement spécial, lorsqu'il est structuré autour d'objectifs clairs et d'une évaluation continue, peut constituer un levier réel d'inclusion socio-économique.

CONCLUSION

Des efforts timides de promotion des handicapés sont néanmoins observés dans plusieurs pays du monde, en l'occurrence, la République démocratique du Congo, conformément à l'article 49 de sa Constitution. C'est pourquoi l'on remarque dans la ville-province de Kinshasa les différents centres de formation professionnelle créés pour les personnes vivant avec handicap.

Il existe plusieurs sortes de handicap, notamment moteur, mental, auditif et autres. Les différentes filières de formation sont organisées pour permettre aux personnes vivant avec handicap de parfaire leur formation en vue de devenir très utiles dans la société.

Ainsi, le Centre de formation professionnelle « Koli Elombe » organise en son sein, pour les personnes vivant avec handicap moteur, mental et auditif, les huit filières de formation suivantes : la coupe et couture, les arts plastiques, la cordonnerie, la peinture, l'esthétique et coiffure, la sculpture, la reliure ainsi que la langue des signes.

Notre souci dans ce travail était de savoir si ces différentes formations organisées dans ce centre produisent un effet, et ce, quel que soit le type de handicap. Les résultats nous ont montré explicitement que l'enseignement spécial (toutes les filières confondues) donné aux apprenants vivant avec handicap au centre de formation Koli Elombe est efficace sur le plan interne car les objectifs fixés à l'avance sont atteints.

BIBLIOGRAPHIE

- BOTUNGU MOLOTO, Cl. (2021). *Efficacité interne de l'enseignement primaire dans la province éducationnelle de Kinshasa-Funa*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Education inédite. Université de Kinshasa : FPSE.
- DE KETELE, J.-M. (1989). L'évaluation du rendement des systèmes éducatifs : apport des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 19, n°3.
- Haut-Commissariat aux droits de l'Homme. (2002)
- METHO NKAYILU, E. (2017). *Réseaux sociaux des femmes vivant avec handicap à Kinshasa : espaces d'intégration sociale et d'éducation non formelle*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Education et en anthropologie non publiée. Université de Kinshasa & Université de la KU. Leuven.
- SILLAMY, N. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de Psychologie*. Paris : Bordas.
- UNESCO. (1998). « L'évaluation des systèmes d'éducation : L'état de la question à la fin des années 90 ». *Perspective* n°105.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

